EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Pascal GUITTARD, Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Isabelle LAVEST.
Mme Nicaise JOSEPH arrive avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Mme Françoise NOUHEN).
M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à M. le Maire.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°50 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A puis revient à l'ouverture du débat du vote B.

Rapport N° 31

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION ADRET BGE

Créée en 1999, l'association ADRET B.G.E a pour mission de soutenir et d'accompagner les jeunes entrepreneurs auvergnats.
Cette association est un des acteurs du développement économique local qui défend l'initiative individuelle et encourage l'esprit d'entreprendre auprès de tous types de publics. Elle organise chaque année à cet effet les concours « Talents » et « Talents des Cités » afin de valoriser des parcours de créateurs d'entreprise.

Le concours « Talents » récompense les nouveaux entrepreneurs pour l'originalité et l'exemplarité de leur parcours. Il contribue à promouvoir toutes les démarches entreprises avant et après la création de l'entreprise.

Le concours «Talents des Cités» valorise les porteurs de projets et les créateurs d'entreprise auvergnats dont l'implantation est prévue dans un quartier concerné par la Politique de la Ville.
Dans cette perspective, l'association ADRET B.G.E. sollicite une subvention exceptionnelle pour décerner un prix «Talents des Cités » labellisé Ville de Clermont-Ferrand d'un montant de 2000 €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1500 €, même montant que les années précédentes.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

En conséquence, il est proposé, en accord avec votre commission, au Conseil Municipal :

- d'approuver le soutien à l'action «Talents des Cités» de l'association et d'accorder une subvention exceptionnelle de 1500 € ;

- d'autoriser le versement, en temps utile de ces subventions aux associations concernées

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 octobre 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Simon POURRET